

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

جمهورية تشاد

تقدم - العمل - النقابي

LES ATELIERS DE TOUMAÏ

LE RÈGLEMENT



LES ATELIERS
TUMAÏ

TCHAD STUDIO

AVANT PROPOS

Les ateliers de toumaï est un laboratoire de développement et de coproduction de projets cinématographiques qui favorise des rencontres entre experts et jeunes talents du continent africain et leur mise en réseau avec les plate-formes professionnelles du reste du monde. Pour cela, il déploie un dispositif de formation accélérée sous forme de laboratoire qui s'articule en quatre moments : **la formation, l'évaluation et le suivi des projets ainsi que des auteurs.**

Les ateliers de toumaï est porté par **Tchad studio** et un collectif de professionnels des industries culturelles, qui participe à l'incubation des projets par l'application des méthodes alternatives de gestion, de production, de marketing et de diffusion dans les pays du sud.

ARTICLE 1 : RESPONSABILITÉ

Tchad studio assure la direction artistique, l'organisation pratique et choisit librement les personnes ressources du projet.

ARTICLE 2 : DATES ET LIEU

Les ateliers de Toumaï aura lieu du **20 novembre** au **02 décembre 2022** dans un quartier chic au bord du fleuve Chari à N'jamena la capitale du Tchad.

ARTICLE 3 : OBJECTIFS

Le laboratoire de développement et de coproduction **les ateliers de Toumaï** a pour but principal le renforcement de la compétitivité des réalisateur·trice·s et producteur·trice·s du continent Africain pour les différents grands laboratoires internationaux, et la facilitation de leur accès aux fonds de financements, à des coproductions internationales et à leur mise en étroite collaboration avec des mentors confirmé·e·s du continent.

Les ateliers de Toumaï présentent une sélection de projets cinématographiques et offre aux équipes de réalisateur·trice·s et producteur·trice·s concerné·e·s une occasion de développer leurs projets, de se former aux techniques de présentation et d'entrer en

contact avec de potentiels partenaires, afin de faciliter le financement de leurs projets.

ARTICLE 4 : NOMBRE DE PROJETS ET DE CANDIDATS

Chaque année, les ateliers de Toumaï entend sélectionner dix (10) projets et convier les tandems réalisateur·trice·s / producteur·trice·s, soit vingt (20) personnes à la phase résidentielle d'incubation.

Ces porteur·teuse·s de projet seront mis·es en relation avec des mentors pour travailler avant, pendant et après le Laboratoire.

ARTICLE 5 : PUBLIC CIBLE

Les ateliers de Toumaï est dédié aux porteur·teuse·s de projets cinématographiques de tout le continent Africain.

- *Chaque projet doit être présenté par un·e réalisateur·trice et un·e producteur·trice, qui doivent être deux personnes différentes*
- *Chacun doit obligatoirement justifier de leur nationalité d'un pays africain.*

ARTICLE 6 : FORMATS ET GENRES CONCERNÉS

Sont éligibles aux ateliers de Toumaï, les projets :

- *De longs métrages d'au moins 60 minutes, de fiction, de documentaire ou d'animation.*

ARTICLE 7 : COMPOSITION ET LANGUE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être rédigés en français ou en anglais. Tout·e candidat·e (réalisateur·trice ou producteur·trice) a le droit de proposer maximum un (1) projet par session. En plus du formulaire à remplir en ligne, ce dossier comprend :

Pour les longs métrages

- *Le synopsis (1 page maximum)*
- *Le traitement (10 pages maximum) ou le scénario*
- *La note d'intention du·de la réalisateur·trice (maximum 1 page)*
- *La note d'intention du·de la producteur·trice (maximum 1 page)*
- *Le curriculum-vitae (porté sur la filmographie) du réalisateur*
- *Le curriculum-vitae (porté sur la filmographie) du producteur*
- *Le budget détaillé du projet (en monnaie locale et en euros)*
- *La copie du passeport du·de la réalisateur·rice, justifiant de sa nationalité d'un pays éligible*
- *La copie du passeport du·de la producteur·trice, justifiant de sa nationalité d'un pays éligible.*
- *Un lien Vimeo, Youtube ou Google Drive, sous-titrés en français ou en anglais, de l'œuvre précédente la plus pertinente pour cette*

candidature, réalisée par le-la réalisateur·trice (oeuvre cinématographique, courts et longs-métrages sont acceptés)

- *Une image représentant le film (facultatif)*

ARTICLE 8 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est gratuite et se fait en ligne sur le lien <https://ateliers-de-toumai.dabmsarl.com/>

ARTICLE 9 : DATE LIMITE D'INSCRIPTION

L'inscription débute chaque année le 25 août et prend fin le 15 octobre à minuit TU.

ARTICLE 10 : PRÉSÉLECTION

Toute inscription incomplète à la clôture des inscriptions sera écartée de la sélection.

ARTICLE 11 : PRIX OFFICIELS ET JURY

Au terme de la semaine de formation, de rencontres et de présentations de projets, de nombreuses bourses de résidence d'écriture aussi bien en Afrique qu'en Europe seront décernées aux meilleurs projets.

ARTICLE 12 : SERVICES OFFERTS

Dans la limite de ses possibilités, **les ateliers de Toumaï** prennent en charge les frais de voyage A/R de la ville de résidence à N'jamena et les frais de séjour (hébergement, déjeuner et dîner ainsi que les déplacements urbains) des personnes sélectionnées.

Chacun·e a obligation de participer à toutes les activités proposées pendant toute la semaine.

ARTICLE 13 : CONTREPARTIES

Les porteur·euse·s de projets sélectionnés s'engagent à :

- Faire apparaître dans le matériel de communication du film terminé la mention «**Avec la participation les ateliers de Toumaï**».

Cette mention fera apparaître le logo des ateliers de Toumaï dans les crédits du film qui sera fourni par **Tchad studio** et ne doit, en aucun cas, être modifié sans son approbation. Toutes les publications utilisant le logo doivent recevoir le “**bon pour impression**” préalable de **Tchad studio**.

- Informer régulièrement Tchad studio du développement et des événements de la vie desdits projets comme : les

changements de statut de production, la date de sortie, la participation à un festival, la distinction à un prix, la diffusion nationale et internationale, etc...

- Remettre gratuitement à Tchad studio un fichier ou un lien téléchargeable de la version finale du film ou de la série pour les besoins d'archives. Le lien ou le fichier ne sera pas confié à une tierce personne sans l'autorisation préalable de la réalisation ou de la production.

ARTICLE 14 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au processus de sélection implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Le règlement est réputé accepté au terme de la procédure d'inscription en ligne, une fois que celle-ci est validée par le candidat.

ARTICLE 15 : RENSEIGNEMENTS

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :
tchadstudio@yahoo.com / lesatelierstoumai@yahoo.com
+235 93 154524 / +235 63998119



Coordonnateur du projet : Aaron Padacké ZÉGOUBÉ
Email : zegoubepadackeaaron@yahoo.fr
Contact : + 235 63 99 81 19

LES ATELIERS
TUMAI

TCHAD STUDIO